

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ARRONDISSEMENT DE THIERS

COMMUNE DE THIERS

DCM 2026-09

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE

**Travaux de réhabilitation d'un bâtiment à usage d'école de danse
Avenant n°3**

Le Maire de la Commune de Thiers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la DCM 2024-68 autorisant la signature d'un marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation d'un bâtiment à usage d'école de danse à THIERS avec l'entreprise L'ATELIER SAUVAGE (devenu GRAMA) pour un montant de 96 900,00 euros Hors Taxes toutes missions comprises ;

Vu la DCM 2025-15 actant la signature d'un avenant n°1 pour régulariser l'omission des missions de bases ;

Vu la DCM 2025-102 actant la signature d'un avenant n°2 pour un montant de 9 690,00 euros HT ;

Considérant la nécessité d'établir un avenant n°3 pour corriger une erreur matérielle affectant l'article 5.a du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) relatif à la variation de prix, en vue de modifier la clause de révision de prix initialement prévue audit CCAP.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Un avenant n°3 est conclu pour le marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation d'un bâtiment à usage d'école de danse à THIERS avec le cabinet l'atelier GRAMA (63000 CLERMONT-FERRAND), afin de corriger une erreur matérielle affectant l'article 5.a du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) relatif à la variation de prix, en vue de modifier la clause de révision de prix initialement prévue audit CCAP.

ARTICLE 2 :

La présente décision

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique ;
- sera transmis en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à THIERS, le 17 février 2026

Le Maire,



Stéphane RODIER

